

**REPUBLIQUE - FRANCAISE**

Liberté – Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE**

**ESSONNE**

# **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**Le Jeudi 4 juin 2026 À 20h00**

**Salle Marianne**

**Aile Nord de la Ferme**

## **ORDRE DU JOUR**

### **DÉLIBÉRATIONS**

- 1) Adoption du règlement budgétaire et financier
- 2) Approbation du Compte Financier Unique – CFU 2025 - Budget Ville
- 3) Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2025 – Budget ville
- 4) Vote du Budget supplémentaire de l'exercice 2026 – Budget ville
- 5) Garantie communale accordée à la société BATIGERE habitat pour l'opération de construction neuve de 20 logements locatifs sociaux situés 43 rue le pré des hautes
- 6) Rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France (FSRIF) – Année 2025
- 7) Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – Tarifs 2027
- 8) Autorisation à donner au Maire pour signer un protocole d'accord transactionnel
- 9) Mise en place du prépaiement a la réservation des activités scolaires, enfance et jeunesse
- 10) Modification des tarifs des prestations liées à l'enfance et du mode de facturation – instauration du pré-paiement. Adoption du nouveau règlement intérieur
- 11) Nouveau fonctionnement du club ado 11-17 ans, création d'un accueil jeunes 14-17 ans et fixation des tarifs des prestations liés à la Jeunesse
- 12) Modification du règlement de fonctionnement du multi accueil collectif « Les P'tits Bux' »
- 13) Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale
- 14) Subvention à la Protection civile de l'Essonne – 2026
- 15) Désignation d'un représentant du conseil municipal pour siéger au CNAS
- 16) Désignation d'un représentant du conseil municipal pour le syndicat mixte ouvert Essonne Numérique

17) Désignation de représentants du conseil municipal pour la commission communale des impôts directs

18) Mise à disposition des salles et des équipements sportifs à titre gracieux au profit des associations locales pour la pratique de leurs activités

19) Retrait du groupement de commandes entre la commune de Boussy-Saint-Antoine et le CIG de Versailles pour l'assurance dommage aux biens (lot 1)

Questions diverses

Le Maire,  
Romain COLAS

